

Brésil : plus de quarante évêques s'expriment contre le 3e Programme de droits humains

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 4 février 2010

La mobilisation de la hiérarchie catholique brésilienne contre le 3e programme de droits humains ne se limite pas à la dénonciation de l'avortement, point sur lequel le gouvernement de Lula a annoncé son recul. Plus de 40 évêques ont publié, le 1er février, une note très critique dénonçant également les projets de légalisation des unions homosexuelles et de création de mesures pour empêcher l'affichage de symboles religieux dans les établissements politiques des Etats-Unis du Brésil.

Je vous propose ci-dessous ma traduction de cette déclaration. On trouvera ici la liste des signataires, parmi lesquels figure Dom Fernando Areas Rifan, évêque de l'Administration apostolique Saint-Jean-Marie-Vianney à Campos.

Nous soussignés, poussés par notre devoir pastoral d'évêques catholiques, venant de diverses régions du pays, réunis lors d'une rencontre de mise à jour pastorale, fidèles à la tradition prophétique de l'Eglise catholique au Brésil qui, lors des moments les plus significatifs de l'histoire de notre pays, s'est toujours manifestée en faveur de la démocratie, des droits humains légitimes et du bien commun de la société, en continuité avec la Déclaration du CNBB (Conférence nationale des évêques du Brésil) du 15 janvier 2010 et avec la note de la Commission épiscopale et pastorale pour la vie et la famille, faisant écho aux prises de position de divers secteurs de la société brésilienne blessés par le 3e Programme national de droits humains (PNDH 3) signé par le président de la République le 21 décembre 2009,

Nous nous trouvons dans l'obligation de manifester publiquement notre opposition à certains points de ce programme.

La Déclaration citée affirme : « La CNBB réaffirme sa position maintes fois manifestée en faveur de la défense de la vie et de la famille, et contre la dépénalisation de l'avortement, le mariage des personnes de même sexe et le droit d'adoption pour les foyers "homo-affectifs". Elle rejette également la création de mécanismes pour empêcher l'exposition de symboles religieux dans les établissements publics de l'Union, puisqu'elle juge qu'une telle mesure d'intolérance entend ignorer nos racines historiques. »

Nous ne pouvons accepter que le droit humain légitime, déjà reconnu dans la Déclaration de 1948, de liberté religieuse à tous les niveaux, y compris au niveau public, puisse être entravé par le diktat idéologique qui prétend réduire toute manifestation

religieuse à la sphère exclusivement privée. Les symboles religieux expriment l'âme du peuple brésilien et ils sont la manifestation des racines historiques chrétiennes qui nul n'a le droit d'abolir.

Il y a des propositions qui banalisent la vie, ôtent son caractère propre à l'institution familiale du mariage, limitent la liberté d'expression dans la presse, réduisent les garanties juridiques protégeant la propriété privée, limitent l'exercice du pouvoir judiciaire, et comportent le risque de rallumer des conflits sociaux déjà pacifiés par la loi d'amnistie. Ces propositions constituent donc une menace pour la paix sociale elle-même.

Nous faisons nôtres les paroles du cardinal Dom Geraldo Majela Agnelo, primat du Brésil, qui s'appliquent au projet de dépénalisation de l'avortement, mais que l'on peut étendre aux autres aspects négatifs du Programme. Le PNDH 3 « prétend transformer en droit universel la volonté d'une minorité, étant donné que la population brésilienne a déjà majoritairement manifesté sa volonté contraire. Faire approuver par décret ce qui a déjà été rejeté de manière répétée par des organes légitimes fait penser aux méthodes autoritaires, dont nous nous sommes libérés par de grands sacrifices en rétablissant la démocratie au Brésil dans les années 1980.

« Fermes dans l'espérance, patients dans l'affliction, assidus à la prière » (Rm 12,12), nous confions à Dieu, Seigneur suprême de la vie et de l'histoire, l'avenir de notre patrie brésilienne.

Rio de Janeiro, 28 janvier 2010.

© leblogdejeannesmits.